



INTERNATIONAL TRIBUNAL FOR THE LAW OF THE SEA
TRIBUNAL INTERNATIONAL DU DROIT DE LA MER

Communiqué de Presse

LE TRIBUNAL CONSTITUE UNE CHAMBRE SPÉCIALE PERMANENTE CHARGÉE DE CONNAÎTRE DES DIFFÉRENDS RELATIFS À LA DÉLIMITATION MARITIME

Le Tribunal international du droit de la mer, qui a tenu sa vingt-troisième session du 5 au 16 mars 2007, a adopté aujourd'hui, conformément à l'article 15, paragraphe 1 de son Statut, une résolution constituant une chambre spéciale permanente chargée de connaître des différends relatifs à la délimitation maritime. Cette Chambre, dénommée Chambre pour le règlement des différends relatifs à la délimitation maritime sera chargée de connaître des différends relatifs à la délimitation maritime que les parties conviendront de lui soumettre concernant l'interprétation ou l'application de toute disposition de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et de tout autre accord conférant compétence au Tribunal.

Cette Chambre se compose de huit membres du Tribunal. Si le nombre des membres à même de siéger dans une affaire donnée tombe à moins de six, soit le quorum requis, de nouveaux membres seront désignés par le Tribunal de manière à porter ce nombre à six au moins. Le Tribunal a désigné les membres suivants du Tribunal pour siéger en tant que membres de la Chambre avec effet immédiat.

Président du Tribunal	M. Rüdiger Wolfrum (Président de la Chambre; membre de droit)
MM. les juges	L. Dolliver M. Nelson, P. Chandrasekhara Rao, Tafsir Malick Ndiaye, José Luis Jesus, Jean-Pierre Cot, Stanislaw Pawlak, Shunji Yanai.

Le mandat des membres actuels s'achèvera le 30 septembre 2008.

M. DOO-YOUNG KIM RÉÉLU GREFFIER ADJOINT DU TRIBUNAL

Le 6 mars 2007, les juges du Tribunal international du droit de la mer ont réélu M. Doo-young Kim, de nationalité coréenne, Greffier adjoint du Tribunal.

M. Kim est Greffier adjoint du Tribunal depuis juin 2002. Il a débuté sa carrière au Ministère coréen des affaires étrangères et du commerce (1981-2002) où il a occupé les fonctions de Directeur de la Division des affaires juridiques internationales du Bureau des traités (1999-2001). Il a été maître de conférences en droit de la mer à l'Université de Corée, Séoul (2001-2002). Sa biographie peut être consultée sur le site du Tribunal.

Conformément au Règlement du Tribunal, le Greffier adjoint est élu parmi les candidats désignés par les juges du Tribunal. M. Kim occupera les fonctions de Greffier adjoint pendant une période de cinq ans.

Les communiqués de presse du Tribunal, documents et autres informations peuvent être obtenus sur le site Internet du Tribunal : <http://www.tidm.org> ou <http://www.itlos.org> et auprès du Greffe du Tribunal. S'adresser à Mme Julia Ritter :
Am Internationalen Seegerichtshof 1, 22609 Hambourg, (Allemagne).
Téléphone : (49) (40) 35607-227, télécopie : (49) (40) 35607-245,
adresse électronique : press@itlos.org